



HAL
open science

La moyenne montagne n'est plus ce qu'elle était. Le PNR de Chartreuse face à la pression urbaine

Anne Sgard, Sylvie Duvillard, Cécile Fauvel, Romain Lajarge

► To cite this version:

Anne Sgard, Sylvie Duvillard, Cécile Fauvel, Romain Lajarge. La moyenne montagne n'est plus ce qu'elle était. Le PNR de Chartreuse face à la pression urbaine. Héritages et trajectoires rurales en Europe, Sep 2007, Montpellier, France. halshs-00333572

HAL Id: halshs-00333572

<https://shs.hal.science/halshs-00333572>

Submitted on 23 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA MOYENNE MONTAGNE N'EST PLUS CE QU'ELLE ETAIT.

LE PNR DE CHARTREUSE FACE A LA PRESSION URBAINE

Sylvie DUVILLARD, Cécile FAUVEL, Romain LAJARGE, Anne SGARD.

Géographes, UMR PACTE-Territoires, Grenoble.

anne.sgard@upmf-grenoble.fr

Résumé

Ce texte se penche sur les transformations récentes de la moyenne montagne face à la pression urbaine à partir de l'exemple du Parc naturel régional de Chartreuse, créé en 1995 et terminant actuellement la révision de sa Charte ; les auteurs mènent depuis trois ans avec le Parc une étude sur les impacts de la pression foncière et les réponses des acteurs publics locaux. Les effets d'une « périurbanisation » de plus en plus lointaine trouvent là un cadre spécifique, dans la mesure où les installations d'urbains viennent concurrencer non seulement les activités agricoles mais aussi le tourisme doux, activité phare des années soixante-dix. Depuis peu l'envolée du foncier est venue accentuer, voire dramatiser, ces tensions.

A partir d'un ensemble d'entretiens auprès des maires et des représentants du Parc suivis d'une enquête auprès des habitants, nous proposons une lecture de ces représentations croisées de la moyenne montagne et des enjeux qui se dessinent à courte échéance, en tentant d'identifier les modalités des nouvelles relations qui se nouent entre villes et montagne.

Mots-clés : moyenne montagne, massif, Parc naturel régional, pression foncière, mobilité, paysage, rapports ville-montagne.

Abstract:

The purpose of this paper is to study the present transformations of mountain areas faced to urban pressure; the analysis is based on the case of the Chartreuse massif (Isère and Savoie, France) which is a regional Park since 1995 and is now finalizing a Chart. The authors of this text are investigating, since 2005, the evolutions of property and landscape within the Park and the responses of the local stakeholders.

The growing effects of peri-urbanization are spreading in a very specific context: new inhabitants who wish to settle in these mountains compete with a declining agriculture and a recent but weakened tourism. Recently, lands and properties costs have rapidly increased and are putting the market under pressure.

Our research is based on a body of various sources: questionnaire survey into inhabitants, interviews with local politicians and Park administration. We propose an analysis of the diverse representations of mountain and urbanity, of the discourses about the very near future of this territory, and we aim to discuss the transformations of the relationship between town and mountain.

Key words:

Mountain, massif, Natural Park, pressure on land, mobility, landscape, relationship between town and mountain.

La moyenne montagne offre actuellement un espace d'observation pertinent des dynamiques tant démographiques et économiques, que culturelles et symboliques qui traversent les territoires que l'on qualifiera de non-urbains, mais peut-être faudrait-il dire « pas encore urbains », ou « presque-urbains » ? De la même manière, cette « moyenne montagne », pourrait-elle aussi mériter l'expression de « presque-montagne » ou « plus tout à fait montagne ». Transition ? Entre-deux ? Bifurcation ? Sommes-nous dans un processus temporel qui voit se succéder les étapes successives et identifiables de la croissance urbaine aux dépens des espaces ruraux, ou dans un processus spatial autre dont il faut encore préciser les modalités ? Les analyses des évolutions actuelles de la ville, de ses redéfinitions, de ses influences lointaines ne manquent pas, notamment autour de la question de la « ville émergente » (Y. Chalas, 2003) ou du « tiers-espace » (Vanier, 2001) ; les territoires de montagne sont eux aussi aux prises avec des transformations, qui ont vu se succéder en moins de vingt ans la hantise du vieillissement et de la désertification, puis la crainte de l'« invasion » urbaine. Nous sommes là face à des territoires et des territorialités qui se redessinent avec une étonnante rapidité (Debarbieux, 2002).

Le massif de la Chartreuse se trouve dans une situation originale pour éclairer cette problématique du fait de sa localisation dans une région en mutation et de son histoire récente en tant que Parc régional¹. Il se positionne en effet aux avant-postes de la pression foncière et plus globalement urbaine : c'est un massif de petite taille, situé entre deux aires métropolitaines en croissance, Grenoble et Chambéry, toutes deux reliées par l'axe de la vallée de Grésivaudan qui se rêve volontiers « silicon valley » alpine (Carte 1). Il est donc au centre de multiples convoitises, de projets individuels et collectifs difficiles à concilier. Il s'y passe des choses, nous semble-t-il, des choses utiles à la compréhension plus globale de la dynamiques des territoires, ce qui a amené H. Gumuchian à l'ériger en « petit territoire modèle » voire en « territoire-école » (H. Gumuchian, 2006). Face à ces transformations sensibles ou diffuses, concernant tant les activités que les modes de vie, la moyenne montagne se trouve ébranlée dans ses fondements mêmes. Le Parc se trouve dès lors devant un choix lourd de conséquences ; doit-il se poser comme dernière forteresse de nature montagnarde protégée face aux assauts de la ville ? ou accepter cette évolution et parier sur le partenariat ? Il se mène ici un jeu croisé d'images et de pratiques.

1. L'évidence paysagère

Le territoire du massif de la Chartreuse a acquis une forte lisibilité depuis le début du XX^e siècle, lisibilité fondée sur une image de moyenne montagne préalpine associant nature montagnarde et ruralité.

1.1. Une lisibilité ancienne...

Cette lisibilité est d'abord issue de la notion de massif qui se conforte au début du XX^e siècle à partir du discours naturalisant produit par la géographie classique - et plus précisément ici par Raoul Blanchard (A. Sgard, 2006). Ce dernier a « inventé » les massifs alpins, qui sont depuis passés dans la toponymie et dans le mode de découpage et de repérage utilisés tant par

¹ L'essentiel des données et traitements exploités dans ce texte sont issus d'un ensemble d'études menées par l'équipe, à la laquelle se sont ajoutées L. Charleux et S. Chardonnel (UMR PACTE-Territoire), pour le Parc naturel régional de Chartreuse, études débutées en 2005 et encore en cours. Les volets « mobilités », « foncier » et « politiques publiques » sont privilégiés ici. Cf Duvillard, 2005.

les décideurs que par les usagers. Ces massifs isolent autant d'ensembles montagneux considérés d'emblée comme homogènes, et leur identification est fondée à la fois sur l'évidence du paysage (le massif est entouré de murailles calcaires sur une bonne part de son pourtour : évidence de la limite vue de la ville) et sur le principe de détermination par le relief et le climat des entités humaines et des modes de vie.

Les années 1970 ont intensément valorisé ces espaces de moyenne montagne, dans un contexte de critique des aménagements antérieurs menés à haute altitude. La moyenne montagne fut alors qualifiée de « montagne humanisée », grâce à la présence ancienne de populations et de métiers consacrés à l'agriculture et à la forêt, et d'un patrimoine culturel associant une architecture spécifique et des savoir faire traditionnels. Cette image joue sur une alliance étroite entre marque humaine et nature préservée et elle se résume à travers les paysages qui sont alors mis en avant : formes douces de la montagne forestière, vallons défrichés, vieux villages et hameaux.

Cette valorisation fut portée à la fois par l'engouement des usagers, les investissements des milieux de l'aménagement montagnard et le discours scientifique. Un nouveau système de représentations venant compléter l'imaginaire classique de la montagne s'est formé sur le triptyque paysage-nature-patrimoine, système qui tend à naturaliser la tradition rurale « alpestre ».

Le massif de la Chartreuse manifeste une attractivité jouant sur les deux volets de la ruralité et de la nature. A cela s'ajoute une dimension spirituelle propre à ce massif du fait de la présence encore marquée du monastère du même nom. Cette attractivité a opéré conjointement sur le tourisme de séjour mais surtout de proximité : tourisme qualifié de « doux » et fondé sur des équipements relativement modérés. Elle a agi aussi sur les citadins des villes voisines et de l'agglomération lyonnaise, qui sont venus pour les uns acquérir une résidence secondaire, pour les autres une résidence principale en devenant ces « néo-ruraux » dont les années 1970 ont tant parlé.

1.2. ... mais est-elle encore pertinente ?

Le Parc régional naturel s'est construit sur ces représentations et sur cette attractivité ; il a fondé sa légitimité sur cette image et sur une mission, la faire perdurer. Comme la plupart des PNR de moyenne montagne alpine, le Parc de Chartreuse a conservé grosso modo les limites du massif, qui servent parfaitement les objectifs d'un espace dédié à la protection de la nature et d'une vie montagnarde. Néanmoins, le Parc est jeune, puisque créé en 1995 ; il est donc beaucoup plus explicitement que ses prédécesseurs ancré dans des préoccupations de développement territorial, des objectifs aujourd'hui réaffirmés dans la Charte (PNR Chartreuse2006).

La question est donc de comprendre comment un territoire fondé sur cette logique de massif peut s'adapter à des problématiques qui le tirent sans cesse vers les bordures, vers les villes-portes, l'amènent à regarder ? à surveiller ? à craindre ? les marges plus que le cœur. Peut-il jouer le rôle de forteresse de la ruralité et de la nature, campant sur les missions premières d'un parc naturel ; ou doit-il, malgré les faibles moyens réglementaires et budgétaires dont il dispose en termes de gestion des espaces, nouer de nouvelles alliances avec les villes et réorienter ses priorités.

Il est en effet au quotidien bousculé par de nouvelles pratiques, interpellé dans ses missions par les habitants et les acteurs institutionnels.

2. Une image bousculée par les pratiques

L'image de montagne humanisée repose sur la conviction que ces paysages, ce patrimoine sont le produit d'une société vivant au quotidien dans son territoire, contribuant à façonner ses formes et ses fonctions économiques.

2.1. La mobilité comme mode de vie

L'observation de l'évolution récente des pratiques et des modes de vie à l'échelle du Parc vient contredire une bonne part de ces supposés.

Si l'on observe les formes de mobilité qui caractérisent les habitants on constate que 75% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence² ; une faible part de cette mobilité s'exerce à l'intérieur du massif entre communes proches. Le lot commun c'est la mobilité sur des distances relativement longues entre communes du massif et grandes agglomérations, voire au-delà, et ce, quels que soient les communes, les professions et les âges pris en compte (Carte n°2). Si l'on considère également la mobilité liée aux services, aux déplacements des scolaires, au transport local de marchandises, on voit se dessiner un massif parcouru en tous sens pendant toute l'année. Ce trafic s'enfle des touristes de séjour aux périodes de vacances scolaires et de la fréquentation de proximité pendant chaque week end.

Il faut ajouter à cette mobilité quotidienne et d'échelle surtout locale des flux moins attendus liés au transit : en effet, la saturation des abords des deux grandes villes de Grenoble et Chambéry, le trafic autoroutier intense et coûteux de la vallée du Grésivaudan, entraînent un effet de détour par l'axe nord-sud traversant par une route facile et bien entretenue l'ensemble du massif. Cet effet de détour concerne tout autant les particuliers, notamment pendant la belle saison, que les camions de faible tonnage.

On observe donc une surimposition du réseau de communications sur la trame du relief qui tend progressivement non à l'effacer totalement mais à atténuer considérablement son impact. Ces formes de déplacement sont à l'origine d'une demande insistante concernant l'entretien des routes, comme en témoignent les enquêtes actuellement menées auprès des habitants³. Cette mobilité entraîne également des impacts environnementaux de plus en plus sensibles et souvent dénoncés par les habitants (qui en sont eux-mêmes la cause) : bruit, pollutions atmosphériques, extension des parkings...

2.2. Les revers de l'attractivité

Cette mobilité est le signe d'une recomposition profonde de la population du massif, avec une arrivée régulière de nouveaux habitants venant des villes et travaillant en ville, mais aussi d'une proportion croissante de « natifs » du massif qui travaillent en ville. Elle est aussi le signe des transformations des modes de vie, organisations familiales, gestion des budgets temps-déplacement. Autrement dit : de nouvelles territorialités, de nouvelles temporalités. Apparaît également depuis peu une mobilité inverse, réduite mais importante à signaler, de personnes qui viennent travailler dans le massif mais qui ne trouvent pas à se loger sur place en raison des prix des logements.

² Résultats de la première phase de l'étude : volet « mobilités » menée à partir des données du recensement de population 1999, par L. Charleux et S. Chardonnel.

³ Volet « projets habitants » mené pendant l'été 2006 à partir d'une enquête par questionnaire écrit auprès d'un échantillon aléatoire de 535 habitants par S. Duvillard et A. Sgard. On insistera sur l'aspect inévitablement réducteur de ce type d'enquête tant par le mode de collecte aléatoire (les disponibles et les intéressés répondent) que par le support. Cette enquête sert d'étape exploratoire préparant à des entretiens semi-directifs.

Cette attractivité non démentie sur de nouveaux arrivants va en effet de paire avec une hausse de plus en plus sensible des prix des terrains et des maisons dans le massif. Néanmoins cette augmentation ne s'exerce pas de la même manière sur l'ensemble du massif, entre les zones de bordure extrêmement convoitées où les prix s'envolent, et l'intérieur moins touché mais où la faiblesse de l'offre peut toutefois localement accentuer une tendance à la hausse (Carte n°3).

Une première constatation s'impose : le spectre, encore présent dans les années 1970 et 1980 du dépeuplement s'éloigne à grand pas ; les communes ont globalement réorienté leur courbe de population à la hausse. Néanmoins, la question du vieillissement reste encore incertaine : la hausse des prix du logement peut encourager l'installation de ménages aisés, relativement âgés ou retraités, au détriment des jeunes et des familles. Une autre observation moins évidente, mais que l'on peut qualifier de « signal faible⁴ », concerne le passage répété de résidences secondaires en résidences principales, ou d'hôtels en logements. A l'échelle des communes rurales du PNR, le pourcentage de résidences principales est passé de 64 à 69 % entre 1990 et 1999 (Bertrand, 2006).

On voit ainsi que l'on arrive au terme d'une double évolution : à la fois la fin d'une montagne rurale parce que pastorale et agricole et le déclin d'une activité touristique qui avait fait le renouveau économique des années 1970 autour des sports d'hiver. Cette activité touristique présente dans quelques communes du centre du parc est en outre touchée de manière sensible par les premiers effets du réchauffement climatique, qui semble devoir condamner à moyenne échéance toute spécialisation dans les sports d'hiver.

La Chartreuse est en train de devenir un espace résidentiel.

3. Désir de paysage, besoin de ville

Ces transformations sont diversement perçues et interprétées par les habitants. Les natifs craignent l'invasion d'une ville qu'ils fréquentent en même temps assidûment. Les plus âgés, natifs ou installés de longue date, pointent aussi des modifications du paysage non pas tant par les constructions, que par l'avancée de la forêt et la disparition progressive des terres entretenues. Les installés de fraîche date craignent quant à eux que leur rêve de montagne tout juste atteint ne leur échappe.

Ce qui frappe à la lecture des enquêtes, c'est l'ambivalence présente chez la quasi-totalité des enquêtés entre attachement à l'image rurale du massif et mode de vie citadin, ambivalence participant de ces territorialités nouvelles. Ainsi dans les critères de choix du massif pour les non-natifs, ou dans les arguments avancés pour qualifier leur mode de vie reviennent de manière quasi systématique les éléments-clés de l'image du massif : paysage, verdure, calme et tranquillité du village, éloignement de la ville. Le mythe de la moyenne montagne fonctionne donc encore pleinement comme élément d'explication *a posteriori* de l'installation. Les mêmes arguments servent ensuite à justifier une position elle aussi unanime face à l'évolution attendue du massif : défendre à tout prix ce calme et cette « authenticité » face à la « périurbanisation rampante », à la « montagne dortoir ».

Ambivalence toutefois car les mêmes enquêtés pointent de manière récurrente comme caractère positif et attractif de la Chartreuse le fait que la ville n'est jamais trop loin, que l'on dispose des services de proximité, bref : tous les avantages de la ville sans les inconvénients.

⁴ Cette expression très prisée en prospective désigne un élément observé de manière ponctuelle, qui n'a aucun caractère quantitatif décisif mais que l'observateur identifie comme signal d'une tendance susceptible de se confirmer et sur lequel focaliser le suivi.

Les éléments négatifs se focalisent, dans cette même logique, sur les insuffisances en services qui demeurent, par exemple en transports en commun ou en équipements culturels.

On voit là le rôle tout à fait central joué par la thématique du paysage dans ces fragments de discours : composante fondatrice du mythe de la Chartreuse, élément central de l'affirmation d'un attachement aux lieux et argument consensuel pour revendiquer la conservation de la situation acquise. Ce paysage est immuable et doit le rester : puisque composé de montagnes intangibles et de forêts éternelles, il n'y a aucune raison qu'il change. On peut se demander dès lors si ce paysage figé est susceptible de constituer aujourd'hui un élément d'une l'identité en reconstruction, ou au contraire creuser le décalage entre image et pratiques.

Peu d'enquêtés s'interrogent dès lors sur la place résiduelle de l'agriculture et des agriculteurs ou sur la dynamique pas forcément souhaitable de la forêt (si ce n'est pour craindre le loup !). Ils sont moins nombreux encore à relever les menaces qui planent sur ces modes de vie consommateurs d'espace, de ressources, notamment d'énergétiques, et globalement peu durables.

Ces projets habitants apparaissent (pour autant que ce type d'enquête permette de les étudier) comme des projets d'installation à long terme, mûris et choisis, dans un territoire intensément investi, surtout dans ses dimensions patrimoniales et culturelles. Néanmoins, sur les bordures du massif, qui regardent davantage les vallées et les agglomérations que les montagnes du « cœur » de massif, on voit se profiler un autre type d'installation qui tient plus du « zapping territorial ». Il s'agit dans ce cas de familles aisées, très mobiles voire « nomades », qui choisissent leur habitation avant tout sur des critères combinant aspects pratiques et qualité de vie, mais sans référence explicite au lieu. Leur installation est clairement conçue à courte ou moyenne échéance, pour des causes professionnelles ou en fonction du bilan avantages-contraintes de leur logement, mais leurs attentes n'en sont pas moins fortes vis-à-vis des instances locales, en termes de services et de préservation du cadre de vie. Il est clair que ces populations exigeantes et aux revenus élevés pèsent déjà sur le marché foncier, au détriment de populations locales plus modestes. Une des questions-clé est la place à venir de ce type de projet habitant : va-t-il rester minoritaire par rapport à la tendance citée plus haut de l'enracinement durable.

Pour toutes ces raisons il semble plus pertinent de parler de pression urbaine au sens large, que de pression foncière. Ce sont les territorialités, les pratiques, les discours urbains sur la moyenne montagne qui se font pressants, lui assignant des fonctions d'espace récréatif et résidentiel et de décor patrimonial.

4. Projets croisés sur un territoire convoité

Le massif connaît donc des changements rapides, profonds, masqués partiellement par la prégnance de l'image qu'il véhicule ; il suit une trajectoire dont les prolongements prochains sont encore difficiles à discerner. Quelques enjeux se dessinent à courte échéance : la Chartreuse va-t-elle devenir une « montagne de riches » ? Ou une montagne de passage ? Bifurcation ou transition ? Evolue-t-elle vers un autre système de représentations configurant différemment images de la montagne et projets de vie, relations à la ville et gestion des mobilités et, en arrière plan, des temporalités croisées des divers habitants ?

Le faisceau de réponses est détenu à la fois par les 35 000 habitants, par le Parc, mais aussi par les élus des 52 communes qui le composent et des intercommunalités auxquelles ils participent. Ce n'est pas le lieu ici de développer la question des logiques d'action des élus,

des outils qu'ils mobilisent et de leur pertinence⁵. Ce qui ressort des analyses des politiques publiques locales et du discours que les élus portent sur le territoire c'est une certaine homogénéité du diagnostic sur les transformations en cours. Mais aussitôt une grande diversité des projections dans le futur et de l'évaluation de leurs propres capacités à maîtriser ces évolutions. Les discours des maires vont du fatalisme désabusé (« *Faut pas rêver* »), à l'affirmation de la maîtrise par la volonté politique (« *La pression foncière, on y oppose un projet* »), en passant par l'optimisme technique (« *L'outil PLU va nous permettre de bien canaliser tout ça* »), sans négliger la tentation de l'opportunisme : attirer de hauts revenus, peut être tout à fait intéressant. Mais au-delà du simple calcul de surfaces constructibles, de la comparaison entre courbes des prix et de croissance démographique, tous posent le problème de la transformation profonde des structures sociales et culturelles et des risques pesant sur la cohésion sociale.

On n'assiste donc pas en Chartreuse à un processus régulier d'étalement urbain, progressant par auréoles concentriques à partir des centres urbains périphériques, et accompagné des équipements, services et formes architecturales classiques de la péri-urbanisation. Le rôle des mobilités, des temporalités habitantes, qui se conjuguent avec d'une part l'effet de la hausse du foncier et d'autre part la résistance partielle des activités spécifiques de la moyenne montagne, entre agriculture, sylviculture et tourisme, (voire de nouveaux types d'activités innovantes) motivent de nouvelles formes de territorialités. Les habitants, natifs, anciens et nouveaux installés construisent des configurations territoriales qui mêlent pratiques nouvelles, appropriation symbolique par le paysage et le patrimoine, et projet de vie. Les élus ne sont pas sourds à ces évolutions mais doivent concilier tant bien que mal des projets souvent contradictoires ; tout en prêtant l'oreille aux exigences du développement durable. Ce qui ressort de manière plus diffuse c'est l'évolution nécessaire du rapport ville-montagne⁶ : comment sortir du rapport de domination, suspicion, rancœur pour prendre acte des liens qui se construisent et les traduire dans des partenariats ; c'est là que le Parc a sans doute son rôle à jouer.

⁵ Le volet « politiques publiques » de l'étude est fondé sur des entretiens semi-directifs auprès de 14 maires du Parc menés au printemps 2006, et qui sont actuellement approfondis. Les entretiens portaient sur leur analyse des manifestations de la pression foncière et/ou urbaine, sur une estimation des outils d'urbanisme disponibles et de leur pertinence, suivies d'une invitation à se projeter dans l'avenir proche de leur territoire.

⁶ Un article à paraître prochainement par les mêmes auteurs s'attachera plus particulièrement à cette redéfinition des relations ville-montagne et à l'analyse des politiques publiques.

Bibliographie

- ASCHER F. dir., 1993, *Les territoires du futur*, DATAR-Editions de l'Aube.
- BERTRAND N., BRETON V., BORG D., VANPEENE S., 2006, *Conséquences de la pression urbaine en Chartreuse sur l'organisation des paysages*, Grenoble, CEMAGREF, PNR Chartreuse.
- BLANCHARD R., 1938, *Les Alpes occidentales. Tome 1 : Les Préalpes françaises du nord*, Grenoble, Arthaud.
- CHALAS Y., 2003, *L'invention de la ville*, Paris : Anthropos/Economica.
- DEBARBIEUX B., VANIER M. dir., 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, La Tour d'Aigues, DATAR, Ed. de l'Aube.
- DUVILLARD S. et al., 2005, *Le PNR de Chartreuse et son environnement institutionnel et politique : la question foncière au cœur des relations Parc-Territoires institutionnels*, Grenoble, Institut de Géographie alpine, PNR Chartreuse.
- GERBAUX F. dir., 1999, *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, Ed. de l'Aube.
- GUMUCHIAN H., 2006, *Entre aujourd'hui et demain. La Chartreuse un territoire – école*, St Pierre d'Entremont, Ed. D'Ici et d'ailleurs.
- LAJARGE R., 2000, « Les territoires au risque des projets. Les montagnes entre Parcs et Pays », *Revue de Géographie alpine*, tome 88-1, pp. 55-59.
- PNR Chartreuse, 2006, *Charte d'objectifs : Le Projet stratégique du Parc naturel régional de Chartreuse pour la période 2007-2017*.
- *Revue de Géographie alpine*, n°4, 2003, « Les agriculteurs dans la cité », Y.Chalas dir..
- *Revue de Géographie alpine*, n°4, 2005, « Agricultures et dynamiques des villes alpines », C. Janin dir..
- ROTTENBERG M., MICOUD A. dir., 2000, *Campagnes de tous nos désirs*, Paris, Ed. de ma maison des Sciences de l'Homme, Mission du Patrimoine ethnologique.
- SGARD A. ., 2006, « D'autres frontières naturelles : le découpage des massifs alpins », in H. VELASCO, C. BOUQUET dir., *Frontières, frontière. Approches pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan.
- VANIER M., 2001, « Le tiers-espace, acte II de la péri-urbanisation », *Revue Pouvoirs Locaux*, n° 48-1, pp. 59-63.